RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Ammonium Hydroxide, 10% (v/v), with HNO_3

Numéro de Produit: R0631700

Autre Identification des Numéros de Produit: R0631700-1A

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company
Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 2	H319	P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 2	H401	P273, P501

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes

Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.).
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H_2O	18.01 g/mol	7732-18-5	97.35
Hydroxyde d'ammonium	NH_4OH	35.04 g/mol	1336-21-6	2.55
Acide nitrique	HNO_3	63.01 g/mol	7697-37-2	0.10

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une légère irritation.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque une sévère irritation des yeux Cet article est légèrement corrosif. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. Pour les yeux, consulter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une légère irritation. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Irrigate immediately with large quantity of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Remove to fresh air. Give artificial respiration if necessary. If breathing is difficult, give oxygen. Flush with plenty of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Les vapeurs inflammables peuvent s'accumulées dans des endroits confinés.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un équipement respiratoire approuvé par le NIOSH, et qui sont appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Ventiler la zone de fuite ou de déversement. Couvrir le déversement avec un mélange 1:1:1:1 en poids de carbonate de sodium ou de carbonate de calcium, d'argile et de sable. Verser le mélange dans un contenant en plastique et, dans la hotte, ajouter à un seau d'eau froide. Neutraliser ce mélange avec de l'acide chlorhydrique à 5 %, laisser reposer toute la nuit, puis verser le liquide dans le drain tout en rinçant avec de l'eau. Éliminer les déchets solides avec les déchets normaux. Laver la zone du déversement avec beaucoup d'eau.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à une température inférieure à 25°C. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Hydroxyde d'ammonium (1336-21-6)	TWA	USA	50 ppm TWA; 35 mg/m³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Hydroxyde d'ammonium (1336-21-6)	TLV-STEL	USA	35 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Hydroxyde d'ammonium (1336-21-6)	TLV-TWA	USA	25 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	2 ppm TWA; 5 mg/m³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	4 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	2 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un respirateur à cartouche chimique pour le visage peut être porté jusqu'à 50 fois la VLE ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la valeur la plus faible étant retenue.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un respirateur à cartouche chimique pour le visage peut être porté jusqu'à 50 fois la VLE ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la valeur la plus faible étant retenue. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore
État Physique: liquide
Odeur: Données non disponibles
Seuil d'Odeur: Données non disponibles
pH: > 11.5
Point de Fusion / Congélation: Approximativement 0°C
Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 100°C - Approximativement 100°C
Point de Rupture: Données non disponibles
Taux d'Évaporation: Données non disponibles
Inflammabilité: Données non disponibles
Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles
La Pression de Vapeur: Données non disponibles
La Densité de Vapeur: Données non disponibles
Densité Relative: 0.99
Solubilité: miscible
Coefficient de Partage: Données non disponibles
La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles
Température de Décomposition: Données non disponibles
Viscosité: Données non disponibles
Propriétés Explosives: Données non disponibles
Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Comburants puissants, acides, javellisants d'hypochlorite de calcium, or, mercure, argent, halogènes.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

Hydroxyde d'ammonium : DL50, Oral, Rat : 350 mg/kg, gastro-intestinal, foie, foie, reins, uretère, modifications de la vessie. LDLo, orale, humaine : 43 mg/kg ; LCLo, Inhalation, humaine : 5000 ppm, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): EPCRA RQ de 100 lb
Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): 500 lb TPQ
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): EPCRA RQ de 1000 lb
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1000 lb TPQ

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): QR final de 100 lb; 45,4 kg final RQ
Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): "1.0 % de minimis concentration (10% of total aqueous Ammonia is reportable under this listing)" As Aqueous ammonia from water dissociable ammonium salts and other sources [RR-47925-4]
Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): 1.0 % de minimis concentration (10% of total aqueous Ammonia is reportable under this listing)
Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): 1.0 % de minimis concentration (includes anhydrous Ammonia and aqueous Ammonia from water dissociable Ammonium salts and other sources, 10% of total aqueous Ammonia is reportable under this listing)
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1,0 % de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Extraordinarily hazardous (including anhydrous)
Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Présent
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Extraordinairement dangereux

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Danger environnemental
Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Présent
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Danger environnemental
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent
eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]
eau (CAS # 7732-18-5): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): corrosif
Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): sn 0084
Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): SN 0084 500 lb TPQ (The reportable quantity for anhydrous Ammonia is based on 100% of the anhydrous Ammonia. The reportable quantity for aqueous Ammonia is the Ammonia equivalent weight for concentrations of >=20%.)
Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): sn 0103
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): corrosif; reactive - réactif - deuxième degré
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 1356
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 1356 500 lb TPQ
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 3722
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)

15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Présent (LIS)
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent (LIS)
eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Present (ACTIVE)
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Present (ACTIVE)
eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): 215-647-6
Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): 231-635-3
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 231-714-2
eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque une sévère irritation des yeux Toxique pour les organismes aquatiques.

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:

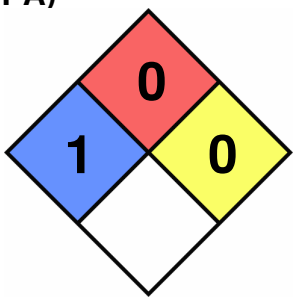

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-11-13

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.